



DEPARTEMENT DU LOT  
COMMUNE DE GOURDON

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien nécessaires au bon état des cours d'eaux

**Marcillande, Melve, Laumel**

Vont être entrepris sur le territoire de la commune

**Entre le 21 Février et le 31 Mars**

L'entretien des berges est normalement à la charge des propriétaires d'après la loi sur l'eau. L'opération étant financé par des fonds publics, il est rappelé que les propriétaires doivent laisser circuler les personnes et le matériel indispensable au bon déroulement des travaux. Cette intervention est réalisée par une entreprise locale, LOT ECO SERVICE.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre le technicien rivière Vanrapenbusch Jean-Baptiste au 06.49.60.50.59.

Opération réalisée avec le concours financier de l'agence de l'eau Adour Garonne.